

La taille des vignes

1) La main d'œuvre :

Echauffement :

Avant toute activité, un échauffement est très vivement recommandé. Celui-ci peut être réalisé en allant à la parcelle. Cet échauffement permet aux muscles et aux articulations de préparer l'organisme à l'activité de la taille (échauffement des poignets, coudes, chevilles...) mais aussi de réduire les risques d'accidents musculaires, douleurs etc....

Le personnel :

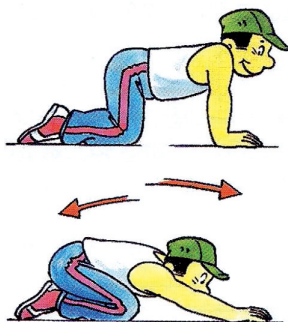
L'employeur doit veiller à former particulièrement ses salariés au taillage. Le mode de rémunération du salarié (à la tâche, au pied, à l'heure) a une incidence sur sa qualité de travail et son exposition vis-à-vis du danger.



Lors de la taille :

Favoriser le travail en équipe pour assurer des secours efficaces. Pour éviter les risques d'accidents entre collègues, il est recommandé de tailler un salarié par rang en évitant le face à face.

L'alternance des tâches et des gestes est un facteur important dans la diminution des TMS. Le prétaillage de la vigne diminue les efforts au moment de la taille et du tirage du bois ; il limite également le risque de sarments dans les yeux.



L'étirement :

En fin de journée, l'étirement permet de favoriser la récupération consécutive à un effort physique, mais c'est aussi un moyen d'apaiser toutes sortes de douleurs (exemple, mal de dos)

CAAA
Caisses d'Assurance-Accidents Agricoles
Alsace-Moselle

Caisse d'Assurance Accidents Agricole

Bas-Rhin Maison de l'Agriculture, 2 rue de Rome à Schiltigheim
B.P. 20021, 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 19 55 19 - Fax 03 88 19 55 18 - Email : caaa67@caaa67.fr

Haut-Rhin 132 avenue Robert Schumann
CS 11167, 68053 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 45 68 22 - Fax 03 89 46 41 34 - Email : caaa68@caaa68.fr